



GenomeCanada

Stratégie relative au rendement, aux vérifications et aux évaluations

Novembre 2007

STRATÉGIE RELATIVE AU RENDEMENT, AUX VÉRIFICATIONS ET AUX ÉVALUATIONS

A. Introduction

Le présent document a pour objet de présenter la Stratégie relative au rendement, aux vérifications et aux évaluations (SRVE) de Génome Canada (aussi appelée la « Société »). La Stratégie est un cadre de haut niveau qui traite des éléments clés que la Société a mis ou mettra en place pour s'assurer de la responsabilisation en ce qui concerne l'atteinte des objectifs, du point de vue du rendement, des vérifications, des évaluations, et de l'établissement des rapports. Les orientations et les principes décrits dans la SRVE serviront de guide à la Société dans l'exécution, l'adoption et la mise en œuvre d'activités à ces égards à compter de l'exercice 2007-2008.

B. Contexte

Génome Canada s'est, au fil du temps, dotée d'un vaste ensemble de politiques, de systèmes et de processus pour mener ses activités liées au rendement, à la vérification, à l'évaluation, et au risque. La Société a également mis en place ces activités pour s'assurer du respect des ententes de financement signées avec Industrie Canada sur l'utilisation et la comptabilisation des fonds reçus du gouvernement fédéral. Génome Canada signe également avec chacun des six centres de génomique des ententes de financement individuelles qui reprennent essentiellement les engagements convenus avec Industrie Canada.

La dernière Entente de financement conclue par Génome Canada et Industrie Canada comprend une disposition qui prévoit le regroupement de ces activités en une stratégie générale, devant être approuvée par le conseil d'administration de Génome Canada et le ministre d'Industrie Canada.

Génome Canada, en consultation avec Industrie Canada, élaborera une stratégie relative au rendement, aux vérifications et aux évaluations, conformément aux normes reconnues, qui sera approuvée par son conseil d'administration, soumise aux fins d'examen et d'approbation au ministre dans les 180 jours de la signature de la présente, et mise à jour par la suite au besoin. (Article 8.2 de l'Entente de financement conclue avec Industrie Canada le 29 mars 2007 [TRADUCTION LIBRE])

La SRVE répond à cette exigence en donnant un aperçu intégré de la mise en œuvre des initiatives dans les domaines exigés.

C. Éléments de la stratégie

La SRVE comprend trois éléments principaux et deux éléments auxiliaires qui font tous partie intégrante de cette dernière. Ces éléments sont décrits ci-après dans le contexte des activités et des initiatives actuellement en cours et de celles que Génome Canada prévoit mettre en œuvre au cours des deux prochaines années. Les trois éléments clés sont les suivants :

- Cadre de contrôle et d'évaluation du rendement
- Cadre de vérification
- Cadre d'évaluation

Les deux éléments auxiliaires sont les suivants :

- Rapports sur le rendement
- Gestion du risque

Chacun des éléments et leurs composantes sous-jacentes sont illustrés dans la figure suivante :

RAPPORTS SUR LE RENDEMENT		
<i>Plan directeur</i>	<i>Rapport annuel</i>	<i>Publications spéciales</i>
<i>Site Web</i>		
CONTRÔLE DU RENDEMENT	VÉRIFICATION	ÉVALUATION
<i>Sélection des projets**</i> <i>Suivi des projets</i> <i>Évaluations provisoires</i> <i>Indicateurs du rendement</i> <i>Rapports définitifs sur les projets</i>	<i>Vérifications des états financiers</i> <i>Vérification des bénéficiaires</i> <i>Vérification de la conformité</i> <i>Vérifications du rendement</i>	<i>Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR)</i> <i>Modèle logique</i> <i>Évaluations quinquennales</i>
GESTION DU RISQUE		
<i>Cadre de gestion du risque</i>	<i>Opérations et direction</i>	<i>Régime de gouvernance</i>

** Aux fins du présent document, le mot « projet » s'entend à la fois des projets de recherche et des plateformes de science et de technologie.

1. Cadre de contrôle et d'évaluation du rendement

Le contrôle et l'évaluation du rendement commencent à l'étape de la sélection des projets; ils se poursuivent tout au long de la phase d'exécution, au cours de laquelle la gestion et le contrôle des projets (y compris la collecte régulière de données effectuée par les centres de génomique sur les mesures de rendement établies et une évaluation provisoire officielle menée par des experts internationaux) s'effectuent avec efficacité. Ils se terminent par l'évaluation des rapports définitifs des projets.

Pratique actuelle

Sélection des projets

- a. Un comité d'évaluation scientifique international indépendant, appuyé par des évaluations externes des aspects scientifiques menées par des pairs, et par de l'information obtenue d'un processus approfondi de vérification diligente des aspects financiers et de gestion, évalue et attribue un rang à chacune des propositions, d'après des critères d'évaluation décrits dans les lignes directrices du concours, et fait des recommandations concernant l'approbation des projets au conseil d'administration.

Gestion et surveillance des projets

- a. Tous les projets sont « gérés », par l'entremise des centres de génomique, par les gestionnaires de programme employés par les centres à qui il incombe d'exercer un contrôle constant du rendement des projets, d'assurer une liaison active avec les directeurs des projets, les gestionnaires et autres membres de l'équipe de recherche, et d'évaluer les rapports trimestriels des projets.
- b. Les directeurs des projets soumettent des rapports trimestriels sur l'évolution de leurs travaux (étapes et mesures du rendement) aux centres de génomique, ce qui permet à ces derniers d'exercer un contrôle permanent et d'intervenir, au besoin.
- c. En se basant sur les rapports financiers reçus des projets, les centres présentent une « demande trimestrielle de versement » à la Société en fonction des besoins de trésorerie estimés des projets au cours du trimestre suivant. La demande est fondée sur une comparaison des avances précédentes et des fonds versés, de même qu'une prévision des besoins de trésorerie au trimestre suivant.
- d. Le groupe des finances de Génome Canada surveille en outre le cofinancement déclaré par les centres dans une base de données de la Société, et effectue régulièrement des visites sur place, dans les centres de génomique, pour évaluer l'efficacité des processus liés à la gestion financière des projets.

Indicateurs du rendement

- a. Les centres de génomique rassemblent régulièrement (trimestriellement) des données sur le rendement, en fonction d'une liste d'indicateurs précisés à l'annexe 1.
- b. Pour le moment, chacun des centres réunit indépendamment ces données, et il n'y a pas de dépôt national facilement accessible pour Génome Canada. L'intégration de ces renseignements à l'échelle nationale dans la base de données de Génome Canada est une initiative prévue au cours du prochain exercice.

Évaluation provisoire

- a. Une évaluation provisoire officielle de chaque projet est menée après 18 mois environ de financement (là encore, cette évaluation est faite par un comité international d'évaluation scientifique) pour déterminer les progrès réalisés à ce jour, compte tenu des étapes et des résultats approuvés.

- b. Des recommandations au conseil d'administration indiquent si les projets doivent se poursuivre tels que proposés, si leurs directeurs doivent résoudre des problèmes particuliers avant de poursuivre, ou si une visite sur place s'impose pour examiner directement les problèmes importants.

Rapports définitifs

- a. À la fin de chaque projet, Génome Canada exige un rapport définitif des directeurs du projet.
- b. Les rapports définitifs portent sur les résultats/conclusions des projets, compte tenu des objectifs approuvés dans plusieurs catégories dont la recherche, le transfert technologique, la formation et le recrutement, les avantages pour le Canada, les résultats des communications avec le public, les liens créés à l'échelle internationale, les résultats des activités en GE³DS, et les états financiers définitifs.
- c. Jusqu'à maintenant, Génome Canada a reçu des rapports définitifs pour les projets des Concours I et II, les seuls projets terminés à ce jour. Les rapports ont principalement servi à recueillir des données et des mesures, tels que le nombre de publications, de brevets, de personnes formées, qui sont résumés dans des rapports publics sur le rendement (p. ex. le *Rapport annuel*). Ces renseignements constitueront également d'importantes sources de données dans l'évaluation générale de Génome Canada.

Initiatives prévues

Pour améliorer le contrôle du rendement et mieux évaluer les résultats de ses investissements en recherche, Génome Canada entend prendre les mesures suivantes :

- a. mettre en œuvre un processus dans le cadre duquel les rapports définitifs des projets de certains concours sont soumis à une évaluation externe. Cette évaluation aura pour objet de déterminer les répercussions globales et les conclusions de chacun des projets, et du concours en général, et d'établir les rapports connexes d'après des méthodes et des critères prédéterminés;*
- b. valider nos critères par rapport aux méthodologies reconnues à l'échelle internationale afin d'améliorer le processus d'évaluation de l'impact économique des investissements en génomique et en protéomique;*
- c. mettre en œuvre un processus que les centres utiliseront pour consigner en permanence les mesures du rendement, décrites à l'annexe 1, dans la base de données de Génome Canada.*

2. Cadre de vérification

Les activités de vérification de Génome Canada s'entendent de divers éléments qui constituent globalement le cadre général de l'examen externe des politiques, des programmes, des systèmes et des procédures de la Société.

Pratique actuelle

Vérification annuelle des états financiers

Les états financiers de Génome Canada sont vérifiés tous les ans, conformément à la *Loi sur les corporations canadiennes*, l'Entente de financement conclue avec Industrie Canada, et l'usage normal en affaires. Un cabinet comptable effectue la vérification et donne une opinion sur la question de savoir si les états financiers de Génome Canada sont le reflet fidèle, à tous les égards importants, de la situation financière de la société à la fin de l'exercice, et des résultats de l'exploitation pour l'exercice écoulé, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Vérification des bénéficiaires

Les vérifications des bénéficiaires désignent les vérifications menées auprès des bénéficiaires de fonds de Génome Canada. La Société a adopté le concept de la vérification des bénéficiaires au cours de l'exercice 2006-2007, lorsque le conseil d'administration, à la recommandation de son Comité de la vérification, a approuvé le *Cadre de vérification des bénéficiaires et l'outil d'évaluation des risques* de Génome Canada. Le cadre repose sur le principe d'une approche axée sur le risque pour la sélection des projets à vérifier, de même que sur les critères de vérification établis par l'Institut canadien des comptables agréés. La responsabilité de la mise en œuvre de ce cadre de vérification incombe aux centres de génomique, qui doivent aussi entreprendre et gérer les vérifications.

Vérifications de la conformité

Les vérifications de la conformité sont des vérifications qui déterminent si les modalités et les conditions d'une entente sont respectées. Conformément à l'Entente de financement conclue avec Industrie Canada, le ministre et le vérificateur général ont le droit de mener une vérification de conformité de Génome Canada. Il n'y a eu jusqu'à maintenant qu'une seule vérification de la conformité, effectuée en 2006 par Industrie Canada.

Vérifications du rendement

Les vérifications de rendement portaient autrefois le nom de vérifications de l'optimisation des ressources. Conformément à l'Entente de financement conclue avec Industrie Canada, le ministre et le vérificateur général ont le droit de mener une vérification du rendement de Génome Canada pour s'assurer de l'économie, de l'efficacité et de l'efficacité avec lesquelles les fonds fédéraux ont été utilisés.

Initiatives prévues

Deux autres activités sont prévues au cours des deux prochaines années.

- a.** ***En ce qui concerne les vérifications du rendement, l'Entente de financement actuelle prévoit (contrairement aux ententes précédentes) que Génome Canada devra faire vérifier son rendement par un tiers indépendant d'ici le 1^{er} mars 2009 pour s'assurer de l'économie, de l'efficacité et de l'efficacité avec lesquelles les fonds ont été utilisés. Génome Canada prévoit faire faire cette vérification par un cabinet d'experts-comptables. On se servira de la méthodologie du Bureau du vérificateur général du Canada pour s'assurer que la vérification est effectuée conformément aux principes de vérification généralement acceptés dans ce domaine. Les travaux seront essentiellement réalisés en trois étapes :***

***Étape de la planification :** à cette étape, l'équipe de vérification acquiert une connaissance approfondie de la Société, les autorisations applicables, la façon dont la Société est structurée pour réaliser son mandat, et les défis qu'elle doit relever dans le milieu dans lequel elle évolue. L'équipe élabore ensuite les critères qui serviront à évaluer les activités à vérifier.*

***Étape de l'examen :** à cette étape, l'équipe de vérification recueille les éléments probants (p. ex. par des entrevues avec des intervenants, l'examen des documents et des registres de la Société) pour pouvoir rendre compte des points forts et des points faibles de l'entité vérifiée.*

***Étape du rapport :** à cette étape, les vérificateurs font l'ébauche du rapport qui sera ensuite présenté au Comité de la vérification et au conseil d'administration. Après validation des faits et des conclusions auprès de la direction, le rapport définitif présenté au conseil d'administration décrit en détail les constatations de la vérification (ce qui fonctionne bien et ce qu'il faut améliorer) et présente des recommandations pour améliorer les activités et le rendement.*

Le Comité de la vérification travaillera en collaboration avec le cabinet indépendant pour s'assurer de la supervision efficace de la vérification du rendement. L'élaboration des critères de vérification constituera une tâche essentielle du Comité de la vérification.

- b. En ce qui concerne les vérifications de la conformité,** *Génome Canada a fait l'objet d'une telle vérification de la part d'Industrie Canada. Aucune vérification de ce type n'a encore été faite cependant dans les centres de génomique. Au cours des deux prochaines années, Génome Canada entreprendra des vérifications de la conformité dans les centres (respect des ententes de financement) pour s'assurer pleinement de l'efficacité de la gestion et de l'utilisation des fonds qui leur sont versés.*

3. Cadre d'évaluation

La stratégie d'évaluation des programmes de Génome Canada provient du cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) et du modèle logique élaboré en 2003. Le CGRR décrit les attentes de résultats de Génome Canada – depuis les activités jusqu'aux résultats – et sert de fondement aux évaluations. Les normes applicables aux évaluations proviennent principalement des politiques et des lignes directrices du Conseil du Trésor.

Pratique actuelle

Les activités de Génome Canada ont fait l'objet d'une évaluation officielle en 2004. Cette évaluation « provisoire » a essentiellement été un aperçu qui a servi à déterminer si Génome Canada était dans la bonne voie pour atteindre ses neuf objectifs (généralement, oui). Les résultats de l'évaluation sont publiés dans le site Web de Génome Canada (en anglais seulement). Aucune autre évaluation officielle de programme n'a eu lieu.

Initiatives prévues

L'Entente de financement actuelle de Génome Canada avec Industrie Canada précise que Génome Canada doit faire faire, tous les cinq (5) ans, une évaluation par un tiers indépendant de ses « subventions à des projets admissibles », ce qui comprend les activités et les projets de Génome Canada. Elle prévoit également que l'évaluation doit porter sur le rendement général dans l'atteinte des objectifs qui y sont précisés. L'évaluation doit porter sur les éléments suivants :

- a) *le rendement et les opérations des centres de génomique;*
- b) *la recherche en GE³DS;*
- c) *les efforts en ce qui concerne les communications avec le public et la sensibilisation de ce dernier;*
- d) *la commercialisation et le développement organisationnel;*
- e) *les résultats généraux obtenus.*

Selon cet échéancier, la prochaine évaluation doit avoir lieu en mars 2009. La planification commencera par conséquent au cours de l'exercice 2007-2008.

Un comité directeur composé de représentants du conseil d'administration de Génome Canada et d'Industrie Canada, travaillera en concertation avec un cabinet indépendant à l'organisation de l'évaluation. Le cabinet procédera à l'évaluation conformément au cadre général établi par le Comité. Il est prévu que dans le contexte des cinq éléments précités, le Comité :

- *réexaminera et validera le CGRR et le modèle logique actuels, y compris une évaluation des indicateurs actuels et de la méthode de rapport afférente;*
- *définira les questions d'évaluation;*
- *élaborera les questions pertinentes auxquelles l'évaluation devra répondre;*
- *confirmera les sources de données qu'utiliseront les évaluateurs.*

4. Rapports sur le rendement

Les principaux rapports publics de Génome Canada sont son rapport annuel et son plan directeur, tous deux publiés annuellement. L'Entente de financement conclue avec Industrie Canada prévoit de manière très détaillée les sujets à aborder dans chacun de ces documents, dont un grand nombre ont trait à l'information sur le rendement.

Pratique actuelle

L'Entente de financement précise que le Rapport annuel de Génome Canada doit énoncer les objectifs de l'année sur laquelle porte le rapport, et la mesure dans laquelle ces objectifs ont été atteints. Toute évaluation qui peut avoir été entreprise au cours de l'année doit également y figurer.

En ce qui concerne le Plan directeur, Génome Canada doit faire état des résultats à court et à moyen termes, des réussites en ce qui concerne les plans des années antérieures, les défis encore à relever, les résultats prévus des activités planifiées et les stratégies permanentes de gestion du rendement.

Génome Canada s'est efforcée d'examiner ces questions et d'autres sujets liés au rendement dans les documents annuels. Essentiellement, ses rapports ont cependant davantage porté sur le processus et les extrants que sur les résultats, qui doivent maintenant faire l'objet des rapports à mesure que les projets prennent fin et les évaluations sont réalisées. Par exemple, en 2006-2007, Génome Canada a commandé la préparation de dix « histoires de réussite » qui ont décrit, en un langage simple, les réalisations et les résultats de dix projets de recherche financés par Génome Canada.

Initiatives prévues

Génome Canada entend continuer d'améliorer ses rapports sur le rendement dans son Rapport annuel, son Plan directeur et d'autres publications spéciales. De plus, dans le cadre du renouvellement de son site Web, une section particulière sera réservée au rendement pour mettre en lumière et faire connaître les enjeux en la matière.

Les rapports dont il est question ci-dessus se fonderont sur diverses sources de données dont les suivantes :

- *les systèmes administratifs et financiers internes de Génome Canada et des centres de génomique;*
- *les évaluations officielles;*
- *les vérifications officielles;*
- *les études de cas, les évaluations et les examens particuliers;*
- *les rapports d'évaluation des comités internationaux d'évaluation scientifique;*
- *les rapports définitifs sur les projets et les résultats des évaluations les concernant;*
- *les données sur le rendement déclarées par les projets (recueillies par les centres sur chacun des projets);*
- *des examens de tiers indépendants réputés (p. ex., l'évaluation des fondations par le Conseil du Trésor du Canada, l'examen de la génomique, l'État de la science et de la technologie au Canada par le Conseil des académies canadiennes).*

5. Gestion du risque

La Stratégie relative au rendement, aux vérifications et aux évaluations de Génome Canada est appuyée par une politique de gestion intégrée du risque (GIR), cadre qui décrit la méthode utilisée par la Société pour gérer les risques. La politique comprend la méthodologie de détermination des risques, les profils de risque, et les mesures d'atténuation prévues.

Pratique actuelle

La gestion des risques est intégrée à toutes les activités de fonctionnement, de gestion et de gouvernance de Génome Canada. Elle tient compte des risques stratégiques externes venant de l'environnement externe, de même que des autres risques opérationnels internes.

- Lorsque les projets sont sélectionnés, le processus est totalement axé sur les risques, ce qui garantit que seuls sont financés les projets jugés les plus susceptibles de réussir du point de vue scientifique et de celui de la gestion.
- À l'échelle des opérations, les agents déterminent les risques et proposent des stratégies d'atténuation et de rapport (p. ex. routines de vérifications diligentes pour l'évaluation des demandes de versement et évaluations provisoires).
- La direction élabore, met en œuvre et contrôle des politiques, des systèmes, des processus et des procédés (p. ex., gestion administrative, financière, gestion des ressources humaines).
- Le Comité de la vérification, pour sa part, évalue et approuve, au moins une fois par année, le profil de risque de Génome Canada et les stratégies d'atténuation proposées.
- À l'échelle de la gouvernance, le conseil d'administration et ses comités connaissent leurs responsabilités de gestion du risque et exercent des pratiques modernes de gouvernance relativement à l'approbation et à la supervision des politiques (p. ex., le Comité de la gouvernance du conseil d'administration surveille et supervise un manuel exhaustif de gouvernance).
- L'environnement interne est un milieu où priment l'honnêteté, l'intégrité et un comportement éthique.

Initiatives prévues

Au cours de la prochaine année, Génome Canada entend :

- *valider de nouveau la politique de gestion intégrée du risque pour s'assurer que ses principes sont toujours valables dans le contexte interne et externe actuel;*
- *par l'entremise du Comité de la vérification du conseil d'administration, continuer d'approfondir et de perfectionner le profil de risque de l'organisme et les stratégies d'atténuation;*
- *collaborer avec les centres de génomique afin de s'assurer de l'existence d'un cadre et de processus d'appui pour la gestion du risque dans chacun des centres.*

D. Conclusion

Grâce à cette Stratégie relative au rendement, aux vérifications et aux évaluations, Génome Canada pourra raffermir et améliorer son efficacité dans ces domaines importants de responsabilisation.

L'amélioration permanente des politiques et des processus existants, et la mise en œuvre de nouvelles initiatives en matière de rendement, de vérification et d'évaluation ont pour objet une approche plus rigoureuse et plus efficace de l'évaluation des résultats et de l'établissement des rapports connexes.

Liste des annexes

Annexe 1 – Définitions

Annexe 2 – Résumé des activités prévues

Annexe 3 – Indicateurs du rendement

Annexe 4 – Documents connexes

Annexe 5 – Mentions du rendement, des vérifications et des évaluations dans l'Entente de financement conclue avec Industrie Canada*

* Traduction libre, document non traduit. Seule la version anglaise de l'Entente fait foi.

Définitions

Suivent ci-après les définitions des expressions utilisées dans le présent document et provenant principalement de publications du Conseil du Trésor du Canada et d'autres organismes dont le Bureau du vérificateur général.

Risque : L'incertitude qu'un événement pouvant avoir un impact sur l'atteinte d'objectifs se produise. Les risques sont mesurés en termes de conséquences et de probabilité.

Vérification des états financiers : Une vérification des états financiers d'une entreprise ou d'une autre entité juridique menée par un tiers externe indépendant (généralement un cabinet d'experts-comptables) qui donne lieu à la publication d'une opinion indépendante sur la pertinence, l'exactitude, l'intégralité et la présentation fidèle de ces états financiers. L'opinion du vérificateur est, par définition, son rapport sur la question de savoir si les états financiers ont été fidèlement présentés et conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Vérification du rendement (auparavant appelée vérification de l'optimisation des ressources) : Une vérification du rendement ou vérification de gestion est un examen systématique, réfléchi, organisé et objectif des activités d'une entité organisationnelle, dont l'examen de l'économie, de l'efficacité, du rapport coût-efficacité, des procédés de mesure de l'efficacité, de la structure de reddition de comptes, de la protection des avoirs de l'entité et de la conformité aux autorisations.

Vérification de la conformité : Une vérification de la conformité détermine si les obligations juridiques ou législatives ont été respectées (au lieu de vérifier si une entité est gérée de manière efficace, efficiente et économique).

Vérification des bénéficiaires : Vérification d'un projet financé par Génome Canada, réalisée conformément au cadre de vérification des bénéficiaires de Génome Canada.

Rendement : Réalisations évaluées en fonction des objectifs, des normes ou des critères établis.

Mesure du rendement : Contrôle permanent des résultats d'un programme, d'un projet, d'une politique ou d'une initiative, et en particulier, des progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs préétablis.

Résultats : Ce qui a été réalisé. Les résultats sont un ensemble de répercussions et de conclusions liées à un programme, à un projet, à une politique ou à une initiative.

Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats : Description des objectifs, des activités, des extraits et des résultats clés à atteindre, par programme ou initiative, de même que de tous les liens connexes. Le cadre comprend généralement une stratégie de mesure du rendement, ainsi que des renseignements et des indicateurs de ce dernier.

Évaluation : Approche structurée d'examen des projets, des politiques, des programmes, des organismes et des initiatives pour déterminer s'ils « fonctionnent ». Les évaluations de programme peuvent comprendre à la fois des méthodes quantitatives et qualitatives et des études sociales.

Résumé des activités prévues

Cadre de contrôle et d'évaluation du rendement

Mettre en place un cadre et un processus concernant les évaluations externes des rapports définitifs des projets	Exercice 2007-2008
Valider les critères d'évaluation par rapport aux méthodologies internationales	Exercice 2007-2008/2008-2009
Mettre en œuvre un système national de collecte de données et de mesures du rendement	Exercice 2008-2009

Cadre de vérification

Mener une vérification du rendement (vérification de l'optimisation des ressources) de Génome Canada	Exercice 2008-2009
Mettre en œuvre un processus de vérifications de la conformité des ententes de financement conclues avec les centres de génomique	Exercice 2008-2009

Cadre d'évaluation

Mener une évaluation des activités de Génome Canada	Exercice 2008-2009
Examiner et mettre à jour le cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) de Génome Canada, y compris les indicateurs de rendement actuellement définis	Exercice 2007-2008/2008-2009

Rapports sur le rendement

Amélioration continue des rapports sur le rendement dans le Rapport annuel et le Plan directeur	tous les ans
---	--------------

Gestion du risque

Évaluation de la politique actuelle de gestion intégrée du risque	Exercice 2007-2008
Perfectionnement continu du profil de risque et des stratégies d'atténuation	Exercice 2008-2009
S'assurer de l'existence d'un cadre suffisant de gestion du risque dans chaque centre de génomique	Exercice 2008-2009

Indicateurs de rendement

Mesures du rendement	Données sur le rendement
Réalisations scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Publications scientifiques (évaluées par des pairs) • Citations • Prix • Nombre d'exposés dans de grandes conférences ou de grands congrès internationaux • Nouveaux dépôts dans les bases de données
Innovation et mesures socioéconomiques	<ul style="list-style-type: none"> • Innovations commercialisées • Avantages pour le Canada • Produits, services et processus nouveaux ou améliorés • Divulcation d'inventions • Dépôt de brevets • Octroi de brevets • Octroi de licences (à d'autres) • Recettes générées par les produits, les services, les droits de licence • Création de nouvelles entreprises
Grandes collaborations	<ul style="list-style-type: none"> • Nom des collaborateurs • Nature de la collaboration (université, hôpital, organisme de recherche, ministère fédéral, ministère provincial, international, industrie) • Pays
Emplois créés/maintenus et personnes spécialisées	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité du personnel (chercheur, assistant de recherche, personnel technique, étudiant de niveau postdoctoral, étudiant de deuxième cycle, bioinformaticien, programmeur, gestionnaire/coordonnateur de projet, étudiant de premier cycle/programme d'alternance travail-études, personnel d'administration, expert-conseil) et nouveaux employés par opposition au personnel existant <p>Parmi les membres du personnel énumérés ci-dessus, combien sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de nouvelles recrues de l'extérieur du Canada • des chercheurs spécialisés • du personnel hautement qualifié <p>Mécanisme de suivi des cheminements professionnels à la suite du soutien de formation.</p>
Investissement d'autres organismes	<ul style="list-style-type: none"> • Cofinancement • Montant • Nature (comptant, en espèces) • Source • Nature de la source (province, fédéral, pays étranger, industrie/secteur privé, ONG) • État <p>Mécanisme d'obtention du financement à levier financier</p>
Communications	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqués publiés • Nombre d'activités ou ampleur de la couverture – articles dans les médias (presse écrite, radio, télévision) • Forums/activités publiques
Rendement des plateformes	<p>Nombre et type d'utilisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projets de recherche canadiens (financés par Genome Canada et autres) • Sociétés canadiennes • Projets de recherche étrangers • Sociétés étrangères <p>Autres données :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recouvrements bruts • Pourcentage de la capacité utilisée • Unités (p. ex., lectures de séquence, traitement d'échantillons, heures de consultation)

Documents connexes

Génome Canada compte de nombreux rapports, a établi et mis en œuvre de nombreuses politiques, de nombreux cadres et de nombreuses lignes directrices qui ont directement trait au rendement, aux vérifications et aux évaluations.

CADRES ET LIGNES DIRECTRICES

Lignes directrices et critères d'évaluation des concours à l'intention des candidats – préparés pour chaque concours

Critères d'évaluation utilisés par les comités internationaux d'évaluation – préparés pour chaque concours

Lignes directrices et critères d'évaluation des évaluations provisoires – préparés pour chaque concours

Indicateurs de rendement (2003)

Cadre de gestion du risque de Génome Canada – approuvé par le Comité de la vérification (2004)

Profil de risque de l'organisme – évalué annuellement par le Comité de la vérification

Manuel de la gouvernance – mis à jour au besoin et suivi par le Comité de la gouvernance du conseil d'administration

Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) et Modèle logique (2003)

Cadre de vérification des bénéficiaires et outil d'évaluation du risque – utilisés par les centres de génomique dans la sélection des projets de recherche à vérifier (2006)

RAPPORTS

Rapports des comités internationaux d'évaluation – un ensemble pour chaque concours

Rapports des comités internationaux d'évaluation scientifique pour chaque évaluation provisoire – un ensemble pour chaque évaluation provisoire

Rapports définitifs des projets, présentés par les directeurs de projet des Concours I et II, à la fin de la période de financement, ces rapports portent sur les réalisations détaillées des projets (2005)

Vérifications annuelles externes des états financiers (attestation) et rapports du vérificateur sur les états financiers (annuel)

Rapports sur les vérifications des bénéficiaires, commandés par les centres de génomique pour chaque vérification de bénéficiaire (annuel)

Vérification de la conformité, qui a évalué le degré de conformité à l'Entente de financement de Génome Canada conclue avec Industrie Canada (2006)

Évaluation provisoire de Génome Canada, qui a évalué si Génome Canada était dans la bonne voie pour l'atteinte de ses objectifs (2004)

Plan directeur, qui donne les objectifs et les plans du prochain exercice (annuel)

Rapport annuel publié sur le rendement et les activités pendant l'exercice précédent (annuel)

Publications spéciales sur des questions particulières (au besoin, p. ex. histoires de réussite)

Entente de financement datée de mars 2007

Mentions du rendement, des vérifications et des évaluations

- 8.1 Veiller à ce que les résultats attendus, les attentes et les indicateurs de rendement soient mesurables;
Mettre en place les exigences en matière d'évaluation, de vérification, de reddition des comptes et de rapport, notamment fournir l'information qui permet à Génome Canada d'évaluer le rendement permanent des centres de génomique et de déterminer, de temps à autre, s'il faut maintenir leur financement.
- 8.2 Cadre d'évaluation. En consultation avec Industrie Canada, Génome Canada procédera à une évaluation par un tiers indépendant de ses subventions aux projets admissibles, y compris de ses propres activités et projets, selon un cadre et un échéancier approuvés par le conseil d'administration, mais à réaliser au moins une fois tous les cinq (5) ans. L'évaluation mesurera son rendement général en ce qui a trait à l'atteinte des objectifs précisés dans l'Entente de financement. Le rapport d'évaluation sera rendu public et une copie en sera envoyée au ministre. L'évaluation comprendra un examen de ce qui suit :
- (f) extraits et opérations des centres de génomique;
 - (g) recherche menée en GE³DS;
 - (h) efforts faits en matière de communications et de sensibilisation du public;
 - (i) commercialisation et développement organisationnel;
 - (j) résultats généraux obtenus.
- Génome Canada, en consultation avec Industrie Canada, élaborera une stratégie relative au rendement, aux vérifications et aux évaluations, conformément aux normes reconnues, qui sera approuvée par son conseil d'administration, soumise aux fins d'examen et d'approbation au ministre dans les 180 jours de la signature de la présente, et mise à jour par la suite au besoin.
- 8.4 Vérification de la conformité. Le ministre et le vérificateur général peuvent exiger une vérification des registres et des dossiers de Génome Canada, à leurs dépens respectifs, par une personne que l'un ou l'autre peut nommer, pour s'assurer du respect de la présente Entente de financement. Génome Canada collaborera à la vérification, et donnera accès aux registres pertinents. Le ministre ou le vérificateur général, selon le cas, peut remettre copie du rapport qui en découle à Génome Canada et convient de discuter avec Génome Canada de tout sujet de préoccupation soulevé au cours de la vérification.
- 8.5 Évaluation demandée par le ministre. Le ministre peut, après consultation de Génome Canada, décider de mener sa propre évaluation de l'Entente de financement, en tant qu'instrument de politique du gouvernement du Canada. Il le fait à ses propres frais et nomme l'évaluateur de son choix. Génome Canada collaborera à l'évaluation et donnera accès aux registres pertinents. Le ministre peut remettre copie du rapport qui en découle à Génome Canada et convient de discuter avec Génome Canada de tout sujet de préoccupation soulevé au cours de l'évaluation.
- 8.6.1 Vérification du rendement (optimisation des ressources). Le ministre et le vérificateur général peuvent, après consultation de Génome Canada, décider de mener une vérification du rendement (optimisation des ressources), à leurs dépens respectifs, par une personne que l'un ou l'autre peut nommer, pour vérifier l'économie, l'efficacité et l'efficacité de l'utilisation du Montant. Génome Canada collaborera et donnera accès aux registres pertinents pour la tenue de cette vérification. Le ministre et le vérificateur général, selon le cas, peut remettre copie du rapport qui en découle à Génome Canada et convient de discuter avec Génome Canada de tout sujet de préoccupation soulevé au cours de la vérification
- 8.6.2 Vérification du rendement. Génome Canada fera faire une évaluation du rendement (optimisation des ressources), à ses propres frais, par un tiers indépendant d'ici le 1^{er} mars 2009, pour s'assurer de l'économie, de l'efficacité et de l'efficacité de l'utilisation des fonds. Le rapport sera rendu public et une copie en sera envoyée au ministre. Ce dernier peut déposer copie du rapport à la Chambre des communes et au Sénat dans les quinze (15) premiers jours de séance de la Chambre, après réception du dit rapport par le ministre.